

voyant fléchir les genoux & faire le signe de la Croix, qu'il se mit luy mesme à genoux & fit le signe de la Croix avec eux. Descendons plus en particulier.

Nous auions souuent desiré que ceux [211] qui ont quelque autorité particuliere parmy les fauuaiges, & que l'aage ou la valeur rendent considerables, embrassassent la Foy & en fissent vne genereuse profession, pour la persuader plus facilement à la ieunesse, qui fuit ordinairement les sentimens de ceux qui luy commandent. Nostre Seigneur a exaucé par tout nos desirs, & nous fait voir maintenant avec plaisir des Capitaines Barbares, qui n'auoient eu iusqu'à present d'autorité qu'en faueur du vice & de la cruauté, deuenir des Apostres & Predicateurs tres-zelez pour la gloire du Dieu qu'ils ne commencent qu'à connoistre. En voicy vn exemple.

Le Pere Buteux ayant fait vn discours aux fauuaiges pour leur enseigner ce que Dieu demandoit d'eux, & ayant insisté particulierement sur ce que Dieu desiroit que les Capitaines qui tiennent sa place eussent son honneur en recommandation, empêchât le mal qui le deshonne, vn Capitaine se leue, & luy dit: Attens, Pere Buteux, ne fors pas, écoute moy. Je veux parler, & vous ieunes gens écoutez. Voicy la resolution que [212] i'ay prise dés mon baptesme, & que ie renouelle maintenant; ie veux aimer tant que ie viuray celuy qui a tout fait, ie veux m'abstenir de tout ce qu'il defend, & veux que tous ceux qui me reconnoissent pour Capitaine s'en abstiennent. Escoute toy mesme Pere Buteux, & regarde ce que diront & ce que ferôt nos ieunes gens. Si quelqu'un deshonne la priere par quelque parole ou action mauuaise, ordonne toy mesme le chastiment, & ie le